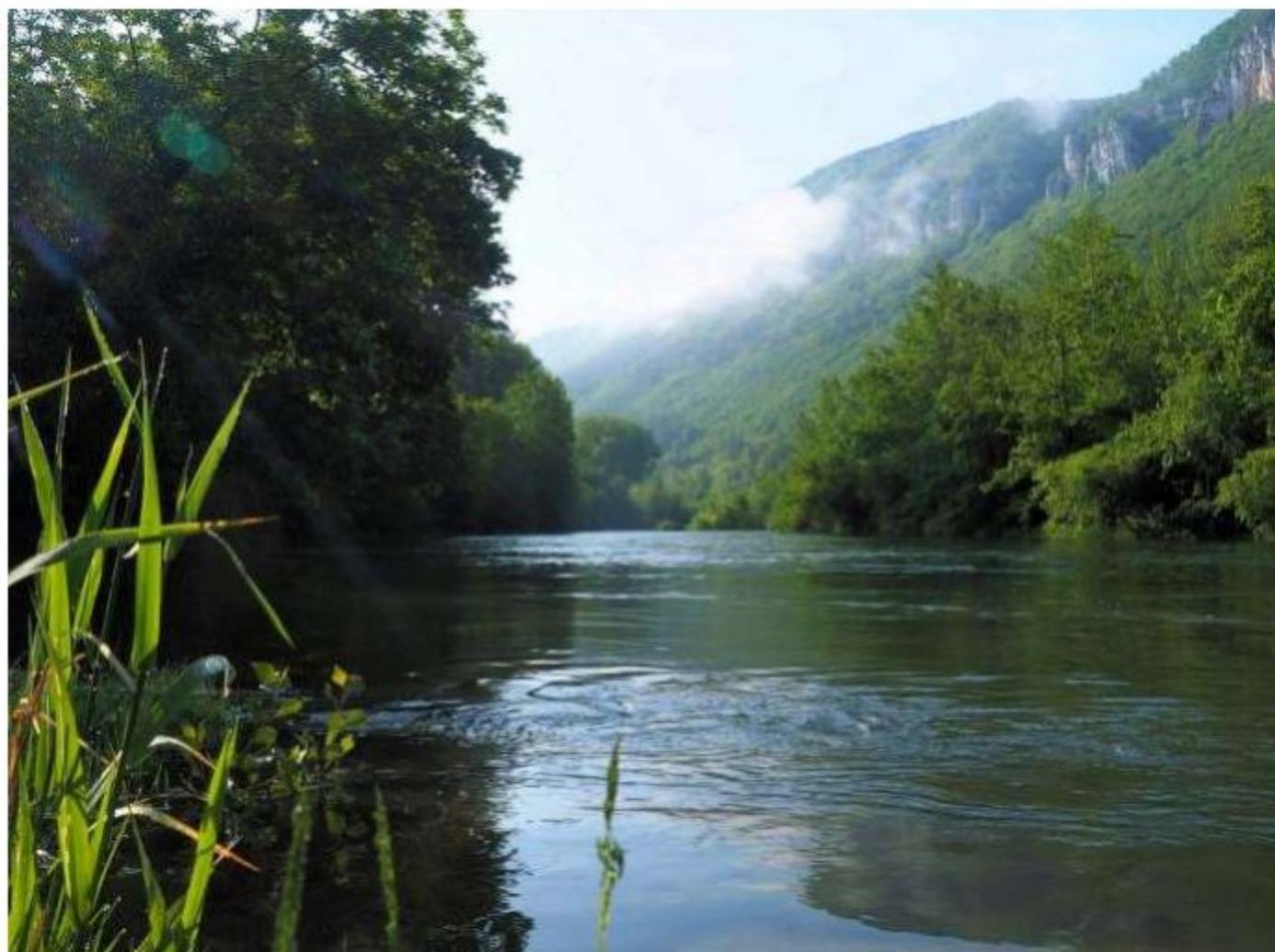


mostuéjouls

BULLETIN MUNICIPAL - JUIN 2023



Bilan de mi-mandat



Page 10-11

Budget



Des économies d'énergie Page 12

Associations



Page 13-14

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Vous nous avez fait l'honneur de nous faire confiance lors des élections de 2020, sur la base de notre bulletin de campagne. Depuis 2020, nous avons mis toute notre énergie à servir la commune, et à gérer les crises successives : inondation, Covid, Incendie, inflation et plus récemment lors des orages du mois de juin, ruissellement et coulée de boues, de cendres et de graviers qui détruisent nos routes, pistes et chemins.

Nous vous présentons dans ce bulletin le bilan de mi-mandat, les principales actions réalisées au cours de ces trois dernières années, ainsi que les projets inscrits dans le budget 2023 qui portent principalement sur l'après-incendie, les économies d'énergies, et le sujet de l'EAU.

Dans ce bulletin également, le calendrier estival et les actions portées par les associations, un regard festif et convivial qui nous apporte la chaleur et la joie de vivre indispensables dans ce contexte difficile.

Au nom de tous les adjoints et conseillers, je souhaite rendre un hommage à Eric Trannois, élu à Mostuéjols et délégué en charge de la communication, décédé à la suite d'une longue maladie. Je salue l'élue engagé, l'homme au service de la commune, qui a toujours œuvré sans arrière-pensée, sans intérêt personnel, franc, honnête et direct. Volontaire, il a géré sa maladie et sa fin de vie, envers et contre tout, comme il l'entendait. Dévoué et généreux, il a donné son temps pour la commune jusqu'au dernier moment. Au revoir Eric...

Je vous souhaite un bel été à tous, ... en attendant de nous rencontrer au hasard dans nos ruelles..

Christine BEDEL

● Mairie de Mostuéjols

Tél : 05 65 62 60 43

Mail : mairiemoestuejols@orange.fr

Site internet : mostuejols.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h



Actualités - Travaux

■ Embellissement du cœur de village de Mostuéjols



Photo Eric Trannois

Le projet d'aménagement et d'embellissement des espaces publics du village de Mostuéjols à travers une opération « cœur de village » est entré en phase active.

A travers ce projet, la commune souhaite aménager des espaces de rencontre appropriés par tous, qui mettent en valeur le patrimoine bâti du bourg avec le souci de créer des espaces végétalisés. Cette opération va aussi prendre en considération le ruissellement des eaux de pluie et inclure des travaux de réhabilitation des réseaux eau et assainissement lors que cela s'avérera nécessaire.

Elle doit se dérouler en deux phases :

- phase 1, 2023-2024 : Place de l'église, Rue des fortifications et Rue du Tisserand.

- phase 2, 2024-2025 : Place de la fontaine, Placette du Colombier, Rue Héran, Rue du Colombier et Rue de la fontaine.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée après un appel à candidatures, il s'agit du cabinet Fourcadier associé à Frédérique Verdier architecte. Ce projet est suivi par un groupe de travail auquel sont associés : les services de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aveyron (UDAP), d'Aveyron Ingénierie, du PNR des Grands Causses et de la Communauté de communes.

Une réunion de lancement de l'opération s'est déroulée en mars dernier, d'autres réunions ont suivi dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet qui devrait être rendu au cours du mois de juillet. Une présentation à la population et aux

riverains sera programmée en septembre avant d'arrêter le projet définitif. La première phase de travaux devrait donc démarrer début 2024.

■ Candidature au label « Grands site de France », dossier déposé

Après un automne 2022 fort en concertations auprès des acteurs du territoire, la candidature au label Grand site de France, a été déposée en préfecture, à la fin du premier trimestre 2023.

Viendront ensuite les différentes étapes d'étude du dossier : passage en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Lozère et de l'Aveyron ; la venue de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable, réalisant un rapport qui sera présenté en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages.

Enfin, la décision ministérielle signée du ministre chargé des sites, sera publiée au Bulletin Officiel du ministère correspondant, en principe fin 2023.

■ Le sentier de St Marcellin au Mas de Lafon classé au PDIPR

Le sentier qui permet de relier le site du prieuré semi-troglodytique de Saint-Marcellin au parking de la route des Gorges du Tam, au Mas de Lafon, est très fréquenté toute l'année car plus court et plus direct pour le randonneur qui ne souhaite pas ou ne peut pas emprunter le sentier des villages troglodytiques. Jusqu'à présent ce sentier ne bénéficiait d'aucune existence légale, ni de protection juridique.

A la demande du conseil municipal, ce sentier est désormais inscrit par le conseil départemental au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). En effet, ce sont les Départements qui sont compétents en matière d'itinéraires et de randonnée.

L'inscription d'un sentier à ce plan permet d'assurer sa pérennité en lui assurant une

protection légale. Cela permet aux piétons de l'emprunter librement dans le respect des règles en vigueur et des droits des riverains. Jusqu'à son classement, ce sentier n'avait aucune existence légale et échappait donc à toute protection.

Cette inscription a pu se faire grâce à l'acquisition des terrains qu'il traverse par la commune et la Communauté de communes Millau Grands Causses. Très fréquenté et très érodé, il bénéficiera désormais d'un entretien régulier de la part de la Communauté de communes compétente en la matière et qui confie ces travaux à l'équipe des agents du PNR des Grands Causses. Ceux-ci ont été retardés par l'incendie du mois d'août.

Une signalétique adéquate est aussi en cours de mise en place.

■ Enfouissement des réseaux secs à La Peyrouse

Pour embellir le village, ce projet d'enfouissement prévu de longue date a pu démarrer au mois de janvier par la mise en souterrain de toutes les



gaines. Réalisé par l'entreprise IINEO, sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SIEDA, ce chantier conséquent a duré environ 2 mois en début d'année 2023.

Il reste à réaliser à ce jour le passage des câbles de téléphonie dans les gaines souterraines puis mettre en place les luminaires sur les nouveaux poteaux plus discrets, et pour finir enlever les poteaux en béton existants.

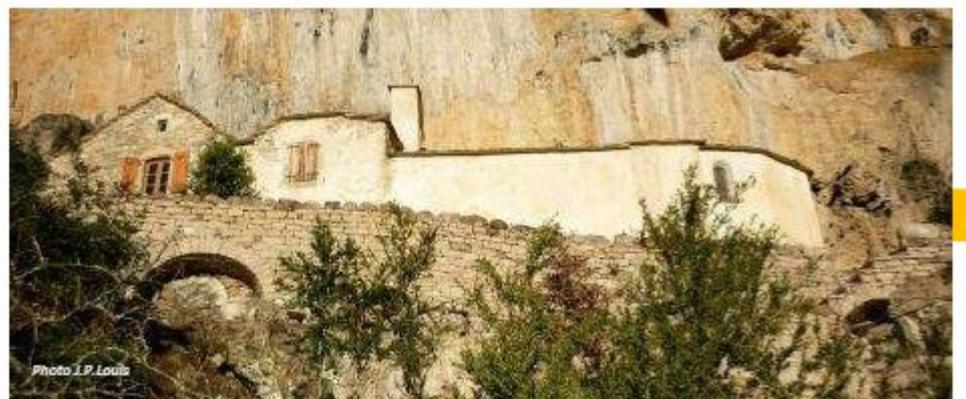


Photo J.P. Louis

En projet

Les investissements de l'année 2023 sont essentiellement consacrés aux réparations des dégâts subis après l'incendie, et aux économies à prévoir pour faire face à l'inflation.

■ Remise en état des routes communales

Suite à l'incendie, et au constat des dégâts subis par la commune, nous avons prévu la remise en état des routes communales, de leur revêtement, de leurs abords, des ouvrages d'art (tunnels pour le passage de l'eau sous la route).

Pour financer ces travaux, la commune a sollicité les aides de l'État, du Département, de la Comcom et de la Région, qui ont été accordées.

Les orages survenus au début de juin ont provoqué ce qui était prévisible : des coulées de boue noire, sable et graviers sur la route communale, celle de Liaucous étant la plus exposée. De ce fait, les travaux envisagés pour une remise en état vont être retardés, il faudra attendre une météo plus clémente pour leur mise en œuvre.



■ Vérification/remplacement des bornes à incendie

Les 12 bornes à incendie de la commune ont été vérifiées. Deux d'entre elles situées dans le bas de Liaucous et à Saint Pierre en bord de la RD étant obsolètes, ont été remplacées par des neuves.

Deux autres seront également changées cette année à Liaucous car elles sont irréparables : la première à l'entrée du village (à côté de la croix), la seconde en face du snack de la Via.



■ Visite de Mme la Sous-Préfète

Dans le cadre de ses rencontres avec les élus locaux, Madame Véronique Martin Saint Léon, nouvelle Sous-préfète de Millau, a passé l'après-midi du 13 avril dernier dans notre commune. Elle a été reçue en mairie par Christine Bedel maire, entourée de ses adjoints. Dans un premier temps, une réunion de travail lui a permis de prendre en compte les caractéristiques de la commune, les projets en cours et à venir. Ensuite, elle a effectué une visite de terrain sur le secteur incendié, qui lui a permis de mesurer toute l'ampleur du sinistre.

Elle a pu également apprécier le patrimoine bâti de nos villages en parcourant les ruelles de Mostuéjous et Liaucous ainsi que l'environnement privilégié des berges du Tarn au parking et à la plage de la Muse.



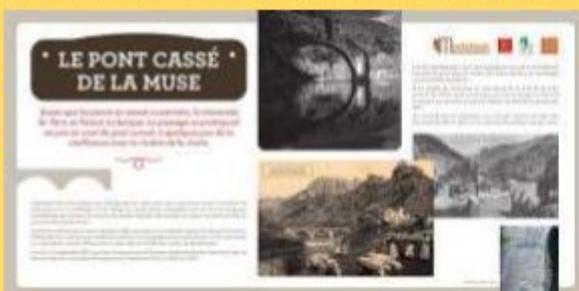
● Rénovation énergétique des bâtiments

Pour toute question relative à la rénovation énergétique, vous pouvez contacter le guichet unique du PNRGC qui peut fournir des conseils, un accompagnement et une aide à la recherche de subventions : 71 Bd de l'Ayrolle, 12100 Millau — Tel : 05 65 61 35 50

● Eclairage public

Les horaires d'extinction de l'éclairage public ont été quelque peu modifiés pour l'été du 1er juin au 31 août : l'extinction sera effective de minuit (au lieu de 1 heure) à 6 heures. Du 1er septembre au 31 mai : extinction de 23h à 6h (inchangés).

● Panneaux d'interprétation du Parc Naturel Régional des Grands Causses :



Trois panneaux d'interprétation touristiques ont été installés sur la commune, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, qui a réalisé les croquis et leur mise en forme, participé à l'élaboration des textes, et financé 50% du coût de fabrication.

Ces panneaux ont été placés sur trois sites emblématiques de la commune : un panneau sera installé à Notre Dame des Champs, un autre à Liaucous sur le parvis de l'église, et le troisième devant le Pont Cassé à Saint-Pal/la Muse, qui attire un grand nombre de curieux.

Animations et vie de nos villages

■ Deux moments forts dans notre vie communale

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu organiser cette année les vœux de la municipalité, et à nouveau le repas des aînés, deux occasions de rencontres entre habitants, élus et autres institutionnels.

Vœux de la municipalité

Les vœux ont été l'occasion d'évoquer le travail réalisé par l'équipe municipale et les projets à venir, avec la présence d'Alain Marc, Arnaud Viala, Emmanuelle Gazel, les représentants des services d'incendie et de secours, de l'ONF notamment, qui ont chacun montré leur soutien envers notre commune après le dramatique incendie de l'été dernier.

Repas des Aînés

Pour la deuxième année consécutive, le repas des aînés a eu lieu non pas en hiver mais au printemps.

Évènement incontournable pour la commune, ce repas réservé aux plus de 65 ans résidant sur la

commune a encore une fois eu un joli succès.

Une soixantaine d'inscrits se sont réunis le 1er avril autour d'un déjeuner préparé par Marie et son équipe de l'Auberge de Peyreleau. Marie vit depuis plusieurs années à Mostuéjols, c'est donc naturellement que nous lui avons proposé de concocter ce menu 2023.

Pour l'animation de cette journée conviviale, c'est le duo Chris & Gwen, habitant aussi Mostuéjols, qui ont su faire danser et chanter nos aînés. Le karaoké a été un succès et il faut croire que les chanteurs étaient doués puisqu'il n'a pas plu les jours suivants.

Un grand merci à tous les participants pour ce moment convivial, On vous donne rendez-vous l'année prochaine !



■ Panneau-Pocket au service des habitants !

Mise en place depuis le printemps, l'application Panneau-Pocket permet à la commune de transmettre en temps réel des alertes, actualités locales et messages de préventions.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.

Depuis sa mise en service, la commune a publié sur Panneau-Pocket les différents événements de la vie quotidienne et manifestations : Journée du Printemps, Livres en Calades, exposition de photos etc., cérémonies officielles : commémorations, conseils municipaux, alertes... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Aujourd'hui, une cinquantaine de foyers de la commune sont équipés de Panneau-Pocket. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à l'installer, c'est très facile.

Il suffit de quelques secondes pour installer

Panneau-Pocket sur votre smartphone ou votre ordinateur : www.app.panneaupocket.com

Pour ceux qui le souhaitent, le secrétariat de la mairie propose

de vous aider à la mise en place de cette application très facile à utiliser sur votre smartphone.



■ Stop au moustique tigre!

La météo très pluvieuse de ce mois de juin favorise la prolifération des moustiques. Pour limiter leur invasion, nous vous invitons à vider ou à couvrir tous les récipients qui peuvent contenir de l'eau à l'air libre, et à éviter les eaux stagnantes.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

■ Cérémonie du 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 8 mai s'est déroulée en petit comité à Liaucous.

Avant l'hommage, une gerbe avait été déposée au monument aux morts de Mostuéjols.

Paul et Gabin ont assisté Mme le maire pour le dépôt de la gerbe. Un vin d'honneur a suivi à la mairie en compagnie de l'équipe municipale.



■ Le festival Sites et sons change de refrain

Le concept simple : une date, un lieu emblématique, un concert durant tout l'été était le rendez-vous musical des habitants de la vallée.

Organisé par l'Office de Tourisme de Millau Grand Causses, ce festival a dû se réinventer pour continuer d'exister.

Cette année, ce ne sera pas 14 dates mais uniquement 7 ! ...7 dates, pour 7 lieux différents et exceptionnels !

Alors, prenez vos agendas :

27 juillet - Viaduc de Millau, HYL, Balaphonic Sound System

3 août - Cité de Pierres, Kongo Blue

10 août - Roquesaltes, La Beluga

17 août - Auberge La Tindelle, Petit Jean

24 août - Château de Peyrelade, Dafne Krtiharas

31 août - St Geniez de Bertrand, Calle Mambo

9 septembre - Château de Cabrière, LGMX

Tarifs : 10€/adulte. Pass 7 dates (50€) - Pass 3 dates (25€) - Gratuit pour les -12 ans

La commune était toujours très heureuse d'accueillir ce festival, lieu de rencontre entre habitants, touristes et artistes.

Lors de la commission tourisme de la Communauté de Communes, nous avons fait part de notre déception de ce changement de format qui nous prive du festival.

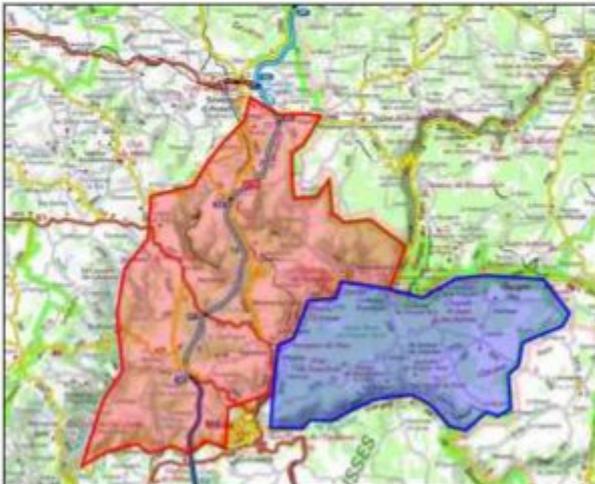
On ne peut qu'espérer que ce nouveau festival sera un succès et peut-être ... qu'il finira par revenir s'installer le temps d'un soir à la Maison des Arziolles.

Elaboration en cours d'un plan de massif de défense contre l'incendie

Une fois l'incendie du mois d'août maîtrisé, un comité technique animé par le Parc Naturel des Grands Causses a été constitué afin de gérer le post-incendie. Ce comité regroupe des représentants des services de l'Etat, du Département, des communes de Mostuéjols, Rivière/Tarn et Le Massegros, de la Communauté de communes Millau Grands Causses, du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS), de l'Office National des Forêts (ONF), du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) et des techniciens du PNR.

Dans un premier temps, le comité technique a fait réaliser un diagnostic des risques, des bois brûlés et de l'impact de l'incendie sur l'environnement. Ce diagnostic a permis d'identifier les travaux forestiers à réaliser et de les organiser, de même pour les travaux de sécurisation des circulations. Les vestiges archéologiques à protéger ont été répertoriés.

Dans un second temps, le comité a mis en œuvre l'élaboration d'un plan de massif de défense contre l'incendie (DFCI) sur un territoire vaste allant du Causse de Sauveterre aveyronnais au Causse Rouge, suite notamment à l'incendie de Comprégnac.



En rouge : Périmètre du futur plan de massif DFCI
En bleu : périmètre du plan de massif existant sur le Causse noir

Une étude préalable permettra d'évaluer le niveau de risque incendie notamment au regard de l'activité humaine, de recenser les pistes et les points d'eau existants.

Le territoire d'étude est délimité par le Tarn à l'est et au sud, la muse à l'ouest, les routes de La Clau à Séverac et de Séverac au Massegros (et la limite de Département) au nord. Au vu de l'existant, un plan d'action sera élaboré pouvant prévoir l'organisation des accès, leur création et l'aménagement de pistes, de coupes feux, l'équipement en citernes et leur sécurisation, des travaux de débroussaillage, etc. Il devra être cohérent avec celui déjà existant sur la commune du Massegros. Il comprendra également des actions de prévention des risques avec notamment l'information du public.

L'ensemble de ces actions devront également avoir pour objectif la valorisation de la forêt des territoires concernés en prenant bien en compte toutes les activités humaines.

Ce futur plan massif pourra bénéficier de financements conséquents émanant notamment de l'Europe. L'objectif partagé est de le mettre en œuvre très rapidement.

Après l'incendie...

Sécurisation et réouverture des routes communales

Après l'incendie de l'été 2022, à la demande de l'assureur de la commune, nous avons dû fermer à toute circulation les deux routes communales menant sur le causse de Sauveterre.

Suite au rapport du *Céréma*, nous avons pu réaliser les travaux de sécurisation préconisés : la coupe des bois morts, avec mise en fascine, réalisée par l'entreprise BTP M12, et financée par les aides d'urgence du Département de l'Aveyron, de la Communauté de communes Millau Grands Causses, et de la région Occitanie. Une signalétique adaptée financée par le Parc Naturel Régional a été mise en place par les employés communaux.

Un contrôle régulier de l'état des routes devra être effectué deux fois par semaine par les employés, avec fermeture de celles-ci en cas d'alerte de pluie intense.



Les sentiers incendiés réouverts

Malgré la difficulté de la tâche, les agents d'entretien de l'espace rural du Parc ont pu réaliser les travaux de réouverture des sentiers de randonnée et de trail sur les secteurs incendiés dans les délais, c'est à dire pour les vacances de printemps. Seul le sentier du « Cremadis » restera fermé, sa réouverture est prévue pour l'automne.

Ces travaux ont été effectués manuellement dans un milieu très difficile : cendres, arbres enchevêtrés et calcinés, terrain escarpé. Ils ont d'abord consisté à dégager les chemins de tout ce qui les obstruait et comme cela a été fait pour les routes, à sécuriser les abords en abattant les arbres menaçant de tomber mais aussi à résorber les chutes de pierres.

Afin de favoriser leur reprise, les repousses ont été protégées des prédateurs quand cela a été possible, en les recouvrant de branchages.

Avec la collaboration de l'association des randonneurs de Millau « Lo Bartas », les agents ont ensuite rétabli les balisages du sentier des villages troglodytiques (Saint-Marcellin, Églazines), du GR® de pays Tour du Causse de Sauveterre, des deux parcours trail (n°7 et 14) et du circuit VTT Corniches des Gorges du Tarn.

Il est fait appel au civisme des randonneurs et autres pratiquants : pour ne pas nuire à la régénération de la végétation ainsi qu'à la stabilisation des sols, empruntez uniquement les sentiers balisés, n'ouvrez pas de traces sauvages ! Outre l'implication du Parc Naturel Régional des Grands Causses, cette opération a été menée avec le concours de la Communauté de communes Millau Grands Causses et de la Région Occitanie.



...débroussailler, une obligation

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 notamment celui de notre commune qui a été durement impactée, nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, et protéger les zones qui n'ont pas brûlé, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre commune, classée à risque fort.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Réduire cette



masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous

êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale).

Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

La population de Mostuéjols est invitée à participer à une réunion publique d'information le vendredi 23 juin à 20h15 à la maison des Arziolles, organisée en partenariat avec le SDIS.

■ Visite de l'office biodiversité à Mostuéjols

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public chargé de la protection et la restauration de la biodiversité.

Suite aux incendies de l'été 2022, l'OFB prend en compte la gestion du risque incendie dans ses missions.

Dans ce cadre, l'OFB a organisé à Mostuéjols une journée d'échanges d'expériences du réseau des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie, avec la participation des acteurs du risque incendie, état, SDIS, collectivités,

ONF, venues pour la plupart des régions méditerranéennes ayant un vécu et une expertise du risque incendie.

Des échanges fructueux qui ont porté sur la sensibilisation, la prévention des risques de départ et de propagation du feu, la restauration post-incendie, l'agropastoralisme qui permet de maintenir les milieux ouverts, etc.

Après un retour d'expériences des personnes présentes, le groupe s'est rendu sur les zones incendiées et notamment sur le site archéologique de La Bessède.



L'EAU, un dossier...

■ Le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités est un dossier complexe et délicat pour les élus communaux.

Ce transfert devait être obligatoire au 1er janvier 2020. Face aux inquiétudes des élus, il a été repoussé au 1er janvier 2026. En mars dernier un projet de Loi offrant la possibilité aux communes de s'opposer à ce transfert de compétences a été déposé par le Sénat, considérant qu'il n'était pas pertinent de "forcer les choses". Lors de la présentation du "plan Eau" le 30 mars, le Président de la République a souhaité que des mesures proposées qui seront par une mission parlementaire viennent assouplir les règles de ce transfert de compétences.



■ Elaboration d'un schéma directeur par commune

A Mostuéjols, le service de l'eau et de l'assainissement a depuis toujours été géré directement par la commune. Confrontées aux perspectives de ce transfert, la Communauté de communes et les communes ont décidé de réaliser des schémas directeurs communaux d'eau et d'assainissement. Il a été décidé réaliser en préalable un diagnostic complet de chacun des services communaux. En effet, l'intercommunalité se doit d'avoir une vision précise du fonctionnement des services communaux de son territoire pour que chaque commune soit traitée financièrement sur un pied d'égalité, en fonction de la qualité de son service, lors de ce transfert de compétences.

Concernant l'alimentation en eau potable, ce schéma directeur permettra :

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable de la commune,
- de pointer les problèmes existants, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de distribution,
- d'estimer les besoins futurs et de proposer si nécessaire des scénarios d'alimentation supplémentaires en étudiant notamment « un maillage » du réseau avec les communes limitrophes,
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux nécessités identifiées.

Même démarche concernant l'assainissement communal mais beaucoup plus simple car les eaux usées de la commune sont envoyées au collecteur général du SIVOM Tam et Lumensonnesque d'Aguessac qui suit la vallée du Tam pour être traitées à la station d'épuration de la Ville de Millau. La SIVOM étant à ce titre prestataire de service de la commune.

■ Des transferts de charges à anticiper

Chacune des communes ayant des niveaux de gestion et d'organisation de leurs services bien différents, ces schémas directeurs qui se veulent des outils de programmation et de gestion, doivent aussi servir à déterminer équitablement les transferts de charges. Il s'agit des répartitions financières entre chaque commune et la Communauté après transfert de la compétence.

Depuis le début du mandat, la gestion du service de l'eau, tant sur le plan quantitatif que qualitatif a été la préoccupation essentielle de l'équipe municipale. Cela aura permis d'anticiper sur certaines nécessités telles que la résorption des fuites en améliorant le rendement du réseau, la diversification de la ressource, la maîtrise des coûts de pompage, l'institution obligatoire des périmètres de protection. Autant de nécessités qui auront pu être réglées sous sa propre maîtrise d'ouvrage et quelle ne devra pas financer ultérieurement..

Une gestion du service de l'eau et de l'assainissement à l'échelon intercommunal devrait permettre d'optimiser la gestion du service, de réaliser des économies de fonctionnement mais aussi de garantir la ressource notamment grâce à un maillage des réseaux.

Cette gestion se fera donc à de plus grandes échelles, l'eau bien commun tendant à se raréfier, il paraît important que les élus locaux puissent toujours en garder la totale maîtrise !

...complexe et délicat



Le prix de l'eau

Le coût du service de l'eau et de l'assainissement dépend du contexte local : disponibilité et qualité de la ressource, conditions de captage et d'acheminement, état du réseau de distribution, densité de l'habitat et de la population mais aussi du niveau de qualité de service souhaité par la collectivité et de ses choix d'investissements.

Le prix du service de l'eau est donc particulier pour chaque commune ou intercommunalité.

Comment se calcule le prix de l'eau ?

Le prix de l'eau et celui de l'assainissement comprennent une part fixe d'abonnement et une part variable selon la quantité consommée.

Sur la facture il apparaît donc :

- une partie fixe : elle correspond à une redevance d'abonnement au service destinée à financer les investissements, les frais de gestion. Elle permet aussi de répartir de manière plus équitable les frais fixes liés à l'investissement et au fonctionnement des réseaux dans les communes touristiques à fortes variations saisonnières de population.

- une partie variable : qui dépend des quantités d'eau potable consommées ou d'eaux usées rejetées dans le réseau de collecte.

- les redevances reversées à l'Agence de l'Eau Adour Garonne : tarifs fixés par l'Agence, leur produit est destiné à la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux.

Le prix de l'eau comprend donc tout ce qui touche à l'exploitation de l'eau allant du point de prélèvement de l'eau jusqu'au traitement des

eaux usées. Entre temps, l'eau aura été pompée, traitée, stockée, distribuée, puis collectée et assainie.

Il comprend aussi le coût des investissements nécessaires pour renouveler les réseaux et les installations.

A la différence d'autres services publics, le service de l'eau doit être financé intégralement par le prix payé par les usagers en fonction de leur consommation. Il n'est pas finançable par les impôts locaux. Ce principe «L'eau paye l'eau» signifie que les factures payées par les abonnés doivent couvrir l'intégralité des coûts du service.

Notre commune s'est mise en conformité avec cette règle depuis deux ans, le budget de l'eau et de l'assainissement s'équilibre maintenant sans subvention du budget communal. Le prix de l'eau à Mostuéjols n'est pas assorti TVA, il le sera inévitablement lorsque le service sera transféré à l'intercommunalité.

Le prix de l'eau à Mostuéjols

Le tarif des parts fixes a été augmenté en 2021, il reste inchangé depuis. Pour l'eau, il est passé de 70€ à 80€ et pour l'assainissement de 76€ à 86€. Pour les campings, un abonnement sera facturé pour 5 emplacements.

Le tarif de la part variable a lui aussi évolué. En 2023, la part de l'assainissement est passée de 1,70€ le m³ à 1,80€. En 2024, la part variable de l'eau passera de 1,70 à 1,80€ le m³.

Ces augmentations se justifient par la nécessité de réaliser de nombreux travaux de résorption des fuites sur le réseau d'eau potable, de renouvelle-

ment d'équipements vétustes sur les forages, les pompes et les réservoirs. Elles se justifient aussi par l'inflation et la crise énergétique, les dépenses en énergie électrique ayant progressé très fortement. La commune devrait limiter et enrayer ces augmentations, grâce notamment au remplacement des canalisations présentant des fuites et au système d'autoconsommation électrique lié à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Maison des Arziolles.

Concernant l'assainissement, la marge de manœuvre de la commune est plus que limitée. En effet la commune bénéficie d'une prestation de service du SIVOM Tam et Lumensoulesque pour pouvoir envoyer ses eaux usées dans le collecteur général qui seront ensuite traitées à la station d'épuration de Millau. Elle paye donc une redevance au SIVOM liée d'une part au transfert des effluents, ce qui correspond aux charges d'entretien du collecteur mais aussi au coût du traitement à la station d'épuration de Millau dont une part revient à la Ville de Millau et l'autre à son délégataire « Millau Assainissement ». Le montant de cette redevance évolue annuellement à la hausse en fonction de certains indices.

A noter que lors de la présentation du " plan Eau" en mars dernier, le Président de la République a souhaité que soit étudiée la mise en place d'une "tarification progressive et responsable" de l'eau afin d'inciter à la sobriété pour limiter les consommations..



2020-2023 Bilan

■ Eau, énergie, voirie, tourisme, vie communale, achats, travaux, retour sur 3 années d'action municipale.

● La gestion de la ressource Eau, désormais plus économe, plus performante et plus qualitative :

Nous avons lancé une procédure de régularisation des Périmètres de Protection des captages d'eau potable afin de sécuriser la ressource et assurer une eau de qualité, ce chantier de mise en sécurité se poursuit, avec la désignation d'un hydrogéologue agréé par l'ARS pour établir les périmètres.



La canalisation d'eau potable sur le tronçon Mostuéjols-Aubigue a été remplacée sur 1,3 km, ce qui a permis de réduire les fuites très importantes sur ce réseau.

Réparation de plusieurs fuites sur le réseau.

La source de Trouilhas a été remise en service : ne nécessitant pas de pompage, cela permet d'économiser sur la facture d'électricité de la commune.

Les pompes du forage de Paysseil ont été



optimisées.

Un règlement du service de l'eau a été rédigé et diffusé.

● La voirie

La route départementale à Saint Pal a été sécurisée, avec l'objectif de ralentir la vitesse des automobilistes circulant sur cette voie.

Le parking du château de Mostuéjols a été



restauré, après changement de la canalisation d'eau potable.

La voie de La Peyrouse à Mostuéjols a été élargie pour permettre l'accès des pompiers.

Le chemin traversant le ruisseau des Arziolles sous Comayras a été busé, suite à ses débordements après les descentes des cendres de l'incendie de l'été 2022 qui l'ont obstrué.



Les routes communales menant au Causse ont été nettoyées des bois brûlés afin de permettre leur réouverture.



● Les économies d'énergie

Le bâtiment de la Mairie a fait l'objet d'une rénovation énergétique après isolation des planchers et plafonds, une chaudière à granulés a remplacé les vieux radiateurs électriques pour



chauffer la mairie et les 2 appartements loués.

Après Liaucous, et Comayras, une large part des luminaires du village de Mostuéjols est passée à la technologie LEDS beaucoup plus économique.

Nous avons mis en place l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit.

● Des améliorations pour tous

Un terrain de boules et des tables de pique-nique ont été aménagés devant la Maison des Arziolles.

Des composteurs publics ont été installés à Mostuéjols, Liaucous, Comayras et St Pal/La Muse, et dans les cimetières, pour contribuer à la réduction des déchets organiques.



En partenariat avec les services du département, le déploiement de la fibre est opérationnel dans les villages de Mostuéjols, Liaucous et Comayras, il sera finalisé en 2023/2024 sur les écarts (hameaux et logements isolés).

Un service de transport scolaire a été mis en place pour les enfants qui fréquentent l'école du Rozier.

Fin du chantier de restauration du mur de soutènement du chemin des Ermes en pierre sèche,



en partenariat avec l'ADPCM, un travail réalisé par le biais d'un stage de formation encadré par l'association des bâtisseurs en pierre sèche, et terminé par les employés communaux.

de mi-mandat

● Les actions en faveur du tourisme



Trois panneaux baignade ont été mis en place, en partenariat avec le Syndicat Tam Amont, permettant une meilleure communication aux abords des plages (alertes, qualité des eaux de baignades etc..).

Le Gîte communal l'Oustal de la Fontaine, après augmentation de sa capacité et amélioration de ses équipements, a été confié à un gestionnaire privé pour optimiser son exploitation.

De nouvelles conventions d'occupation du domaine public ont été signées pour le snack de la Via et le snack de La Grignote (qui est en cours de rénovation), après un appel à candidatures conformément à la législation.

Les parkings de stationnement de Liaucous, La Muse, et Notre Dame des Champs ont été réaménagés, avec mise en place de barrières, et portiques.



Photo Eric Trannols

● Des acquisition de terrains :

- à St Marcellin pour sécuriser le sentier menant au hameau semi-troglydytique.
- à Liaucous pour disposer d'un espace public élargi en haut du village notamment lors des marchés de pays.
- à Saint Pal, en vue de l'aménagement du futur du site de «La Barque», la porte d'entrée du grand site des Gorges du Tam et de La Jonte.
- à Trouilhas pour permettre la sécurisation de la ressource en eau.

● Les travaux réalisés en régie par les employés communaux :

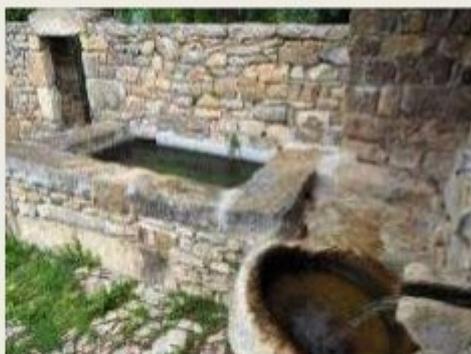
Transformation des garages municipaux en local-chaufferie dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie.

Elagage de très grands arbres situés sur le site de La Muse à St Pal et au monument Martel, avec location d'une nacelle et d'un broyeur.



Branchements et/ou mise en conformité sur les adductions aux réseaux d'eau potable et usées suite à la vente de plusieurs maisons de Liaucous qui appartenaient à la commune de Gennevilliers.

Remise en eau et finitions de la fontaine de Fonsoustayrolles à Mostuéjols.



Divers travaux suite à l'incendie de l'été 2022



(débouchage des ouvrages d'art traversant les routes communales, pose de panneaux de signalétique, nettoyage bi-hebdomadaire des routes communales...).



Nombreux travaux de débouchage et de changement de canalisations d'eaux usées :

- dans le chemin des Ermes.
- Sous le village de Comayras

Installation des arceaux vélos de la Comcom, et des panneaux d'interprétation du PNR des Grands Causses.

Un grand merci à l'équipe des agents communaux qui, outre les travaux d'entretien courants, a réalisé ces travaux demandant des compétences variées et très techniques.



Budget 2023

Dans un contexte inflationniste, l'optimisation des dépenses est recherchée : des économies sur les frais de fonctionnement et des investissements pour les économies futures.

Budget principal de la Commune

Fonctionnement :

Les charges à caractère général sont en augmentation maîtrisée, avec entre autre des frais d'électricité limités grâce aux investissements réalisés précédemment (extinction éclairage public, rénovation énergétique de la mairie), et des contrats de maintenance revus à la baisse (photocopieur, neopost, extincteurs).

Les frais de personnel sont stables.

Les recettes sont en augmentation : L'état ayant augmenté les bases de la taxe foncière, le conseil municipal a décidé de ne pas toucher le taux de la commune pour épargner les hausses sur les budgets des administrés. Ce taux reste inchangé pour la troisième année consécutive.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de 529 625,71€

Investissements :

Passage de l'éclairage public en LEDS sur toute la commune, panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Maison des Arziolles pour amoindrir les frais d'électricité des bâtiments publics et du pompage de l'eau potable.

Réparation des dégâts liés à l'incendie : sécurisation et remise en état des routes communales et des ouvrages d'art, changement des bornes à incendie.

Ces projets sont financés en grande partie par des subventions de l'Etat (DETR, Fonds Vert, SIEDA), de la Communauté de Communes, et du Département.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de 528 742,76€.

Budget annexe de l'EAU

Fonctionnement : Les charges les plus importantes de cette section sont les dépenses liées au transport et au traitement des eaux usées

(72 000€), aux frais d'électricité (16 000€), et aux intérêts d'emprunts (21 000€). Ces dépenses sont financées uniquement par les ventes d'eau et de prestations.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de 213 885,03€.

Investissement :

L'opération « périmètres de protection des captages d'eau potable » se poursuit, elle est financée avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département.

Des améliorations des installations d'eau potable et d'assainissement sont prévues au budget, avec notamment le changement de l'antibellier, la sectorisation et la télégestion des réseaux d'eau potable, ainsi que le remplacement des compteurs les plus anciens.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de 156 231,31€.

Economiser l'énergie : une priorité

En cette période inflationniste marquée par l'augmentation du prix de l'énergie, notamment de l'électricité, mais aussi d'adaptation nécessaire au changement climatique, l'une des priorités majeures du conseil municipal est de favoriser les économies d'énergie. Plusieurs projets ou actions ont été étudiés et réalisés en partenariat étroit avec le Parc Naturel Des Grands Causses et le Syndicat Interdépartemental d'Énergie de l'Aveyron (SIEDA).

Le bâtiment de la Mairie a été complétement isolé. Alors que l'ensemble était chauffé par de basiques radiateurs électriques, une chaufferie centrale alimentée par des pellets procure confort et économies à la mairie mais aussi aux locataires des deux appartements. Ces travaux avaient été financés à 80% par des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

Après avoir réalisé une étude d'autoconsommation électrique, la commune va faire installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Maison des Arziolles. L'électricité produite permettrait d'alimenter la Maison des Arziolles, les pompes d'eau potable en bord de Tam fortement consommateurs et les locaux de la Mairie. L'excédent sera revendu.

Ces travaux doivent démarrer dès l'automne prochain.

Des subventions ont été obtenues (Fonds Vert de l'Etat et SIEDA) pour terminer le passage de l'éclairage public communal en leds moins énergivores sur une partie du village de Mostuéjols et à Saint Pal-La Muse.

Ces opérations d'économies d'énergie, bénéficiant de financements conséquents, auront des temps de retour très courts, elles permettront ainsi à très court terme d'alléger le budget de fonctionnement de la commune.

Panneaux solaires :

Le patrimoine de la commune de Mostuéjols (monuments, villages, paysages, etc.) génère une économie du tourisme et de la restauration de bâtiments.

L'installation d'équipements nouveaux comme les panneaux solaires doit

s'accompagner d'une réflexion qui prend en compte les différents enjeux patrimoniaux.

Pour cela, une réflexion a été menée par les services de l'UDAP, aboutissant à l'élaboration d'un cadre réglementaire pour les autorisations de pose des panneaux solaires sur le territoire de la commune; les prescriptions d'implantations des panneaux solaires en fonction des secteurs dans lequel se trouve le projet d'implantation, et les caractéristiques des panneaux sont définies comme suit :

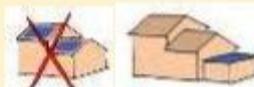
- les panneaux seront de couleur noire, et entourés par un cadre noir,

- pour sauvegarder les centres anciens, les panneaux solaires seront interdits dans les secteurs définis par un périmètre cartographié, que le secrétariat de la mairie tiendra à votre disposition.

- en dehors de ces secteurs, les panneaux solaires seront autorisés sur les toitures des bâtiments agricoles et des bâtiments publics.

Pour les particuliers, les panneaux seront autorisés soit posés au sol, soit sur les annexes des bâtiments de particuliers seulement ceux qui sont construits après 1948.

Tout projet d'implantation devra faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie, comme tout projet d'urbanisme. Attention, un délai de deux mois est nécessaire pour obtenir l'autorisation, suivi d'une obligation d'affichage de l'autorisation pendant 2 mois.



Associations

Les Amis de St Marcellin



Sitôt les vœux exprimés en ce début du mois de janvier, une 1^{ère} visite de contrôle a été réalisée sur le Site.

La réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 17 février a été poursuivie en présence de Madame le Maire par la 13^{ème} assemblée générale de l'association dont l'effectif reste stable à une cinquantaine d'adhérents. En plus des bilans exposés et des travaux programmés, cette réunion a fait état de plusieurs points forts :

- la présentation d'une rétrospective 2003-2023 sur 20 ans de présence et d'actions menées sur le site de St Marcellin.

- un hommage à notre cher Roger Costes disparu le 4 octobre dernier dont la mémoire a été honorée par une plaque commémorative et par une cardabelle exposée dans le prieuré de St Marcellin sculptée par un de nos membres.

- l'information par Madame le Maire de la prise en compte en décembre dernier des programmes de mise en sécurité de la forcia et du poste de guet par la Présidente de la Com/Com.

Cette assemblée générale s'est achevée par un diaporama riche de moments forts sur la mémoire de ceux qui ont participé à faire vivre notre patrimoine.

Depuis les sinistres incendies de l'été qui ont ravagé une partie de notre cause de Sauveterre surplombant le cirque de St Marcellin, notre site a souffert de plusieurs interdictions pour la pratique de la randonnée. Le dernier arrêté du 14 avril autorise heureusement l'accès à St Marcellin ce qui va nous permettre d'organiser, après 2 années de suspension, les Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre prochains.

Il faut saluer la forte implication financière de la Com/Com pour le rétablissement des sentiers et l'engagement des agents du Parc Régional à travailler dans des conditions difficiles pour la sécurité et la gestion forestière post incendie dans le secteur.

Grâce à la forte mobilisation en 2019 des Amis de St Marcellin, la municipalité est devenue en 2020 propriétaire des terrains du Cirque de St Marcellin. Il est temps de remercier les nombreux donateurs qu'ils soient institutionnels, associatifs ou simples participants. La mairie souhaite organiser au mois

d'octobre au Mas de Lafont une petite manifestation à l'intention de ces généreux contributeurs. Rappelons que grâce à Madame Vergonniér le Conseil Départemental a apporté dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles 60% du financement.

Autre point positif venu du Département : le classement du chemin du Mas de Lafont à St Marcellin au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R) souhaité par la municipalité dont elle est dorénavant propriétaire.

Enfin, une journée associative a été organisée le 9 avril essentiellement pour l'entretien des menuiseries. Une vingtaine de personnes étaient présentes sur le site dont une moitié des bénévoles découvraient St Marcellin pour la 1^{ère} fois.

Atoutscm

Tout d'abord, nos pensées vont à Regis Dumas, Domi Lebfevre Albaret Menou et Roger Costes qui ont oeuvré et soutenu les manifestations festives de notre commune et disparus en 2021-2022.

Un hommage leur sera rendu lors de la fête du 12 et 13 Août.

L'équipe d'Atoutscm a vu son nombre d'adhérents augmenter et s'enrichir de nouveaux membres dans le bureau ainsi que l'équipe de bénévoles enthousiastes et infatigables qui s'impliquent et permettent la continuité.

L'année 2023 a commencé par la « folle » soirée de la St Patrick puis la vente de plants de fleurs et de légumes (journée arrosée mais toujours conviviale).



Le traditionnel pique-nique sous le pont du ROZIER aura lieu le vendredi 16 Juin avec mise à disposition de la plancha et buvette.

Cette année le bureau d'Atoutscm espère pouvoir enfin réaliser la première rando culturelle de la commune. Après deux annulations consécutives, cette journée prend encore plus de sens après avoir vu une partie du patrimoine naturel de notre commune meurtrie par les flammes.

Il nous paraît plus cohérent et pratique de lier la fête traditionnelle de la commune à la rando culturelle. C'est pourquoi la rando culturelle se déroulera le **Samedi 12 Août** au départ de

Liaucous dès 9h30 et se clôturera à la salle des Arziolles pour l'apéro en fanfare avec une soirée dansante.

Le traditionnel petit déjeuner aux trénel, le vide grenier et vide maison, la paume se dérouleront dès 8h30 à la salle des arziolles le **Dimanche 13 Août 2023**.

Mostuéjols est une commune étendue, qui comporte plusieurs villages, lieux dits, hameaux : Tous sont reliés par des sentiers, qui permettent de découvrir le patrimoine architectural, historique et naturel... La commune compte bon nombre d'artistes et artisans, qui ne sont pas visibles au regard du promeneur. Quand on se balade, si on s'attarde, on se rend compte qu'à travers les calades, les sentiers, nous sommes sur une scène, dans une salle d'exposition extraordinaire. Et si une fois par an, nous allions à la beauté de cette nature, à la beauté de ce que l'homme sait faire.

Et si une fois par an nous allions, arts, patrimoine et nature? Et si au détour d'une balade, nous pouvions écouter un solo de piano classique, et juste après nous pourrions, au cœur d'une calade, entendre un écrivain nous parler de ses mots, tout en se désaltérant avec un breuvage local.

Et si nous organisions une balade, où le promeneur curieux pourra découvrir la Culture de tout un territoire : celle des anciens, celle des nouveaux, celle de la terre, celle de l'art...

Alors si vous souhaitez participer, si vous avez quelques choses à partager (une pratique artistique, artisanales, ludiques, sportive, bien-être ; des anecdotes sur l'histoire populaire de la commune, des spécialités locales...), ou si vous avez juste envie de filer un coup de main dans l'organisation de la randonnée culturelle et de la fête traditionnelle, vous pouvez nous contacter par mail : larandoculturelledemostuejols@gmail.com ou atoutscm12720@mostuejols.com.

Nous remercions toutes les personnes qui font l'effort de participer, les habitants, les bénévoles, les associations voisines et compagnes, les partenaires, la municipalité et les employés communaux. Nous vous souhaitons un bel été.

Rythm'n Causses

Si l'activité de notre association fut assez réduite cette année par manque de participants, nous sommes très heureux de vous présenter ces prochains événements des 24 et 25 juin 2023. Le 24 juin 2 concerts dont une première partie de Silver's Groove ambiance folk-rock, puis un concert exceptionnel avec Emmanuel Pi Djob, un des grands du Gospel en France ! Pour la suite, afin que nous puissions reprendre les activités de la chorale en septembre, nous invitons les personnes désireuses de participer à nous contacter au plus vite soit par mail rythmncausses@gmail.com soit par téléphone au 06 50 57 86 08 (Gylls).

Associations

Les Jardins partagés

L'association des jardins partagés entame sa troisième année d'existence et les projets et réalisations sont au rendez-vous.



Les événements passés de ce début d'année :

24 Février : fête de la soupe au Fournil de Mostuéjols.

8 Mai : plusieurs activités étaient proposées (troc de plants, lectures aux jardins et construction d'un hôtel à insectes).

27 Mai : participation à « Livres en calades »

11 juin : journée portes ouvertes avec animations pour petits et grands sur le thème des papillons et autres insectes, discussions échanges autour des différentes techniques de jardinage, pique-nique partagé et verre de l'amitié offert par l'association des jardins partagés de Mostuéjols.

Les réalisations :

Aménagement de la mare, mise en eau et végétalisation des berges en cours. Création d'un hôtel à insectes. Mise à disposition de quatre parcelles individuelles à des adhérents de l'association.

Réfection des buttes et plantations des parcelles collectives.

Les projets :

Cette année la construction de la cabane de jardin devrait être réalisée, les travaux sont soumis à autorisation de construire.

- Dimanche 03 septembre « journée boutures » : L'idée est de venir avec des végétaux à bouturer, à échanger. Fabrication d'hormones de bouturage avec saules et ronces.

Samedi 11 novembre : fabrication de mangeoires pour les oiseaux en vannerie sauvage.

Autour des Arziolles

En ce tout début d'année 2023, nous avons tous été marqués par la disparition brutale d'un des nôtres André Saquet le mari de Josette Carrière, lors de nos lundis-randonnées André était toujours là, fidèle et jovial compagnon.

Puis nos diverses activités se sont poursuivies et le

21 janvier a eu lieu notre assemblée générale accompagnée de la traditionnelle galette.

Vendredi 24 mars, une réunion animation Pro'Confort s'est déroulée à la Maison des Arziolles avec un repas offert ainsi qu'un joli petit chèque.

Le 27 avril, la journée cabaret Crazy Roc à Nant nous a réunis une bonne cinquantaine pour visiter ce charmant village et assister l'après-midi à un spectacle fait de danses, de chants, de paillettes et de beaux costumes traditionnels, véritable et magnifique revue autour du monde.



Après la pause de l'été, du 29 septembre au 2 octobre, durant 4 jours, nous partirons dans le Val de Loire, avec au programme : 1° jour l'Abbaye Royale de Fontevraud située aux confins de l'Anjou, du Poitou et de la Touraine, 2° jour journée au Zoo de Beauval, 3° jour, visite de Tours puis Chenonceaux, 4° jour Visite de Chambord pour rejoindre Bourges. Les personnes qui seraient tentées par ce voyage même non adhérentes au club, peuvent nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant de se retrouver nous vous souhaitons un très bel été.

ADPCM

L'ADPCM poursuit ses missions d'entretien et d'animation des monuments classés de la commune. Parmi celles-ci, il est prévu en 2023 l'entretien des menuiseries des deux églises.

Jeudi 1er juin 2023, nous avons reçu une trentaine de membres de l'association «Union Sauvegarde du Rouergue» présidée par monsieur Patrice Lemoux, venus visiter la chapelle ND des Champs.

Animations de l'ADPCM pour cet été :

Des visites du village de Mostuéjols les jeudis 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août : déambulation dans les calades, stèle gallo-romaine, caves à vins, église... RDV au parking de la Colombière à 10h. Durée : environ 1h30. Pour tous.

Un concert de Musique classique à l'église Notre-

Dame des Champs est prévu au mois de Juillet. Date non arrêtée à ce jour. Participation libre.

Une exposition estivale du 5 au 27 août à l'église Notre-Dame des Champs à partir du fonds photographique de Jacques Bringuier. Il s'agit de clichés de la région pris à partir des années 1970.

Cette exposition sera accompagnée des photos sélectionnées pour le concours René Delon sur le thème « Envie de toits ». Le public sera invité à voter pour les photos qu'il préfère. Entrée libre.

Une pensée émue et triste pour nos deux amis et compagnons de partage des activités de l'association disparus récemment : Philippe Baldous, un des membres fondateur de l'ADPCM, à l'initiative de la «Foire aux Santons», et Eric Trannois, photographe talentueux et co-organisateur des expositions photographiques et du concours René Delon.

Livres en calades

Le 27 mai dernier, pour la deuxième fête de Livres en calades, les ruelles de Mostuéjols se sont animées à l'arrivée des enfants et de leurs familles, venus pour assister à des lectures, des ateliers et un spectacle de contes. En contrebas, la salle des Arziolles, parée de grandes peaux en cuir noir peintes de motifs blancs, s'est elle aussi remplie de visiteurs, pressés de retrouver Sara Gavioli, Mathilde Magnan ou Raphaële Frier qui étaient venues les rencontrer dans leurs classes. Fiers, les enfants des écoles ont montré leurs productions à leurs parents. Un film relatant la rencontre des tous petits de la crèche Copains-Câlins avec Sara Gavioli a été projeté en continu. L'après-midi s'est achevée en musique avec le Little Big Steelband. Les organisatrices ont remercié les partenaires financiers ainsi que les associations locales participantes et les nombreux bénévoles et habitants du village qui ont contribué à la réussite de cette fête du livre jeunesse.



Le prix René Delon

Cet été à Mostuéjols

■ Calendrier estival

● Marchés de pays à Liaucous

Tous les mardis de juillet et août, de 18 h à 22h avec animations musicales : le Groupe folklorique « Les Lavandes du sauveterre », la troupe de l'Oiseau bleu », une animation de magie « El Famoso », le groupe musical « Silver's Groove »



● Fête du village les 12 et 13 août

(Atoutscom)



Samedi 12 Août à 9h30 : Rando culturelle au départ de Liaucous puis apéro en fanfare avec une soirée dansante à la Maison des Arziolles

Dimanche 13 Août 2023 dès 8h30 à la Maison des Arziolles : le traditionnel petit déjeuner aux trénel, le vide grenier et vide maison, la paume.

● Du 5 au 27 août : Exposition de photos et concours René Delon à ND des Champs

(ADPCM)



Photo René Delon

■ Transports scolaires, la Comcom continue la gratuité !

Il est encore temps de commander la carte de transports scolaires de vos enfants pour l'année qui arrive. Elle est indispensable pour prendre le bus gratuitement.

Je commande ma carte en ligne dès le 19 juin :

www.transports-millaugrandscausses.fr



● Concerts :

Le 24 juin à la maison des Arziolles, soirée concerts organisée par l'Association Rythmn'causses A 20h : Silver's Groove : folk-rock et chanson française

A 21h : Emmanuel Pi Djob : Soul, blues, Gospel
Contact : 06 84 44 46 09

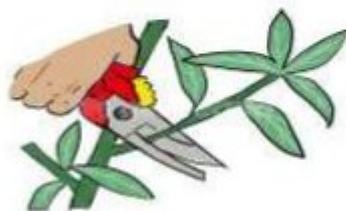
Un concert de Musique classique à l'église Notre-Dame des Champs est prévu au mois de Juillet par l'ADPCM. Date non arrêtée à ce jour. Participation libre.

● Les jeudis 20, 27 juillet, et 3, 10 et 17 août. : Visites du village de Mostuéjols

(ADPCM)

RV 10h au parking de la Colombière
Participation libre

● Dimanche 03 septembre « journée boutures » (Jardins partagés)



● 16 et 17 septembre :



■ Le mot de l'écureuil



L'Hypolais polyglotte (*Hippolais polyglotta*)

Quelle ne fut pas ma surprise lors de mon retour de migration ! Après un long périple depuis le centre de l'Afrique, traversant désert et mer, je suis arrivé fourbu à Mostuéjols.

Et là, mon petit triangle de buissons avait disparu ! Ma friche d'églantiers, prunelliers, aubépines et chèvrefeuilles avait été rasée !

Voilà des années que je revenais sur cette parcelle, sûr de pouvoir y attirer une femelle pour construire notre nid, bien à l'abri des regards et avec un bon réservoir d'insectes pour nourrir notre progéniture.

Vous me direz que je n'ai qu'à changer de haie ou de buisson. Plus facile à dire qu'à faire car de nombreux humains ont nettoyé leurs parcelles en friche depuis des décennies. La crise du logement est devenue préoccupante. Je peux toujours me rapprocher des maisons mais les chats rôdent sans cesse et je crains pour mes poussins. De plus comme je ne reviens qu'à la mi-mai, les places sont déjà prises. Ici Philomèle le Rossignol s'est installé et le fait comprendre en chantant jour et nuit. Cet autre petit coin est occupé par Passerinetta la Fauvette, cette haie par Zizi le Bruant (je pouffe de rire, vous parlez d'un nom !).

Et puis si le site que je choisis ne plaît pas aux femelles, je risque de ne pas me reproduire.

Si vous, humains, pouviez penser à nous, petit peuple des buissons, vous en seriez remerciés par nos chants pleins d'ardeur et de gaieté.

Poly l'Imitateur

Lien pour écouter mon chant :

<https://xeno-canto.org/572815>



■ Vous avez la parole :

« Le grand brûlé »

Au fur et à mesure que l'on monte la « vieille côte » jusqu'à Combecroze, comment ne pas être étreint par un sentiment de tristesse, lorsque l'on découvre le Causse comme nous ne l'avons jamais vu. C'est maintenant un grand brûlé. Il y a peu, la route pour y accéder était verdoyante. Des deux côtés, une grande variété d'arbres et d'arbustes bordait le chemin. La végétation masquait le ravin des Arziales et les anfractuosités de la montagne. Le décor était l'œuvre de milliers d'années. La nature vierge était belle et nous donnerions beaucoup pour la revoir comme avant. Aujourd'hui le Causse est nu. Ça et là, il ressemble à un grand oiseau déplumé car quelques arbres épars ont échappé aux flammes. Ailleurs à perte de vue, la chair est à vif. Elle nous révèle un océan de pierres blanches autrefois inapparentes car recouvertes de mousse et de végétation. A présent le Causse mutilé offre le spectacle lugubre d'un chaos d'arbres fracturés et calcinés. Dès maintenant on décape ses plaies et en bordure de route, des stères de bois attendent d'être évacués. Dans un précédent Bulletin, on avait orné la première page d'une pousse de chêne. C'était plus qu'un symbole, un espoir, mais hélas aussi l'annonce d'un avenir lointain. Sa cicatrisation sera longue mais un jour le Causse renaîtra.

Pâques 2023 . AB



La renaissance du « Grand Brûlé » a commencé au début du printemps...

■ Histoires d'ICI

Eglazines (derniers habitants) écrit en 2007 par Jacques Bouscary.

Adélaïde Rabier est née à Liaucous en 1881, elle se marie avec Philippe Dumas d'Eglazines en 1908. Ce jeune ménage habite Eglazines. Ils ont une fille, Joséphine, qui naît en 1909. Philippe Dumas meurt à Eglazines en 1916, à l'âge de 49 ans. Celui-ci travaille les terres situées sur le Causse de Sauveterre, à l'aide d'une paire de bœufs.

Sa veuve, Adélaïde, se remarie avec Louis Roujon natif de Champemboux. Roujon (fait) une laiterie et s'absente donc pendant 6 mois de l'année. Adélaïde s'occupe du troupeau de brebis et de chèvres, dont le lait sert à la fabrication de pérails, qu'elle vend à l'hôtel de La Muse, entre autre et à l'épicerie du Rozier.

Sa fille va à l'école de Liaucous, tous les matins, avec les Alméras natifs eux aussi d'Eglazines.

En 1935, Joséphine se marie avec Emile Roques natif de Cémones. C'est en travaillant à la laiterie de La Muse qu'il fait la connaissance de Joséphine. Le jeune couple continue le métier de laitier (pour Roquefort) entre autre à Altayrac sur le Causse noir. Ce travail était saisonnier, ils habitent la moitié de l'année à Eglazines.

En 1936, naît de leur union un garçon qu'ils prénomment Aimé. C'est la dernière naissance qui a lieu à Eglazines. Quand Aimé atteint l'âge d'être scolarisé, ses parents quittent Eglazines et viennent habiter l'ancienne maison d'octroi du pont cassé de la Muse, située sur la rive gauche du Tarn. C'est en 1942.

Louis Roujon décède à Eglazines en 1957, c'est le dernier habitant qui meurt là-haut. Il repose au cimetière de Liaucous.

Adélaïde vit seule pendant 8 ans, au hameau, de 1957 à 1965. C'est la dernière habitante d'Eglazines.

